

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DES VENTES VÉHICULES

## FRAIS DE VENTE

VENTES JUDICIAIRES : 11,90 % HT soit **14,28 € TTC** en sus des enchères ;  
VENTES VOLONTAIRES : 15 % HT soit **18 % TTC** en sus des enchères.  
INTERENCHÈRES LIVE : + 3 % HT soit **3.60 % TTC + 35 EUR HT par véhicule** soit **+42 EUR TTC** en sus des enchères pour les lots volontaires uniquement ;  
Frais de contrôle technique : + 50 € HT soit **60€ TTC** ;  
Frais de dossier : + 25€ HT soit **30€ TTC** par véhicule.

Tous véhicules et lots faisant l'objet d'un \* seront présentés et vendus par **ARTUS ENCHÈRES**.

## EXPOSITION AVANT LA VENTE

Les lots proposés à la vente seront visibles chez : **INTERTRADING 7 allée du Bois d'Arthieul Route Nationale 14 (sortie 19) 95420 MAGNY-EN-VEXIN**

**RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES** auprès d'**INTERTRADING** au **+33 1 34 67 33 11**

L'exposition vous permettra d'inspecter en détail le ou les véhicules de votre choix. L'exposition a pour but de permettre à chacun d'apprécier l'état et la nature des véhicules mis en vente. **ARTUS ENCHÈRES** | **SELARL ALLEMAND NGUYEN-HONG** se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir une liste.

Nous nous tenons à votre disposition pour ouvrir les véhicules (habitacle - moteur et coffre).

Les estimations sont fournies par **ARTUS ENCHÈRES** | **SELARL ALLEMAND NGUYEN-HONG** et ses préposés à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

La totalité des lots judiciaires mis en vente est vendue sans prix de réserve. Toutefois, le commissaire-priseur se réserve la possibilité de retirer les lots si le prix proposé lui paraît vil eut égard à son estimation.

## CARACTÉRISTIQUES DES LOTS

Les lots mis en vente dont les véhicules sont vendus en l'état.

Les lots sont tous issus des dossiers qui nous ont été confiés par les tribunaux de commerce ou par les organismes de crédit-bail et de location longue durée.

**La plupart des véhicules sont soumis à un contrôle technique volontaire** (véhicules de moins de 4 ans) ou réglementaire (véhicules plus de 4 ans) réalisé dans un centre de contrôle agréé par la préfecture.

Tous les contrôles techniques sont consultables et téléchargeables en ligne.

Les véhicules qui n'ont pas été soumis au contrôle technique sont vendus en judiciaire et ont une valeur vénale ne justifiant pas l'engagement des frais du contrôle technique.

Il a été communiqué en ligne le maximum d'informations sur les lots proposés à la vente (photos + fiche technique + contrôle technique) permettant aux potentiels acquéreurs d'agir en parfaite connaissance, toutefois nous rappelons que les lots vendus en judiciaire sont vendus sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acquéreur.

## INSCRIPTION À LA VENTE

### ENREGISTREMENT OBLIGATOIRE :

SUR PLACE avec un CHÈQUE et une PIÈCE D'IDENTITÉ (Espèces et CB non acceptées pour l'enregistrement)

SUR INTERENCHÈRES LIVE avec une CB

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR À L'ISSUE DE LA VENTE

A l'issue de la vente et si vous êtes déclaré « adjudicataire » du lot, vous devez fournir à **ARTUS ENCHÈRES** | **SELARL ALLEMAND NGUYEN-HONG** les documents suivants :

Copie recto-verso **d'une pièce d'identité**

**KBIS** de moins de 3 mois pour les sociétés

**Permis de conduire** de la personne physique inscrite sur la déclaration de cession

## MISE À DISPOSITION ET ENLÈVEMENT DES LOTS

Les enlèvements des lots vendus ne sont possibles qu'une fois que l'intégralité du prix soit payée (prix d'adjudication + frais de vente TTC + CT + Frais de dossier + Frais INTERENCHÈRES LIVE).

**Les enlèvements des véhicules ne seront possibles que lorsque la copie du permis de conduire + extrait K-BIS pour les sociétés aura été communiquée à l'étude.**

Les documents nécessaires à l'enregistrement de la cession auprès des services de la préfecture vous seront fournis par l'Etude (75009) ou envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception.

**Le parking et stockage sont gratuits pendant 7 jours. Passé ce délai, le stockage et parking sont de 15 € H.T. par jour et par lot dus à la société INTERTRADING.**

Les enlèvements doivent faire l'objet d'un rendez-vous avec la société INTERTRADING au **+33 1 34 67 33 11**.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir **ARTUS ENCHÈRES** | **SELARL ALLEMAND NGUYEN-HONG** ou le vendeur responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot, après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.

Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit au préalable une assurance automobile. Le commissaire-priseur ne pourra être tenu responsable en cas de défaut d'assurance.

À compter de la délivrance du lot, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule.

Le magasinage n'engage en aucun cas la responsabilité de **ARTUS ENCHÈRES** | **SELARL ALLEMAND NGUYEN-HONG**. Le transport des lots est effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Le cas échéant **ARTUS ENCHÈRES** | **SELARL ALLEMAND NGUYEN-HONG** pourra facturer à l'acquéreur les frais de stockage et de transport qu'il a dû exposer pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

La délivrance des lots se fera uniquement sur rendez-vous.